

École secondaire Curé-Hébert d'Hébertville

Résumé du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

POUR UN MILIEU SAIN ET SÉCURITAIRE

2019-2020

À notre école

L'école secondaire Curé-Hébert d'Hébertville est située en milieu rural, à proximité des centres d'activités. Son emplacement géographique permet d'offrir aux jeunes le programme Études plein air. Ce programme permet d'adopter de saines habitudes de vie chez les élèves par un mode de vie actif, un facteur déterminant pour leur santé.

Il y a 393 élèves qui fréquentent Curé-Hébert, du secondaire 1 à 5, ceux-ci sont répartis dans 16 groupes.

L'indice de défavorisation de l'école est de **4**.

À Curé-Hébert, lorsque des problèmes comme la violence ou l'intimidation sont observés, la direction s'assure de mettre en place des services pour contrer ces problématiques. L'école valorise les relations harmonieuses entre les élèves et les membres du personnel de l'école. La tolérance, le respect des autres et de l'environnement, l'esprit d'équipe et entrepreneurial sont des valeurs associées au projet éducatif.

Nos résultats

Un sondage a été effectué en 2017 auprès des élèves, des membres du personnel et des parents afin de dresser un portrait en regard des actes de violence et d'intimidation (SEVEQ).

Voici quelques pourcentages du sondage associés à la violence et l'intimidation :

Climat de sécurité : 82% des élèves, 85% des membres du personnel et 82% des parents sont satisfaits.

Climat de Justice : 62% des élèves et 84% des parents sont satisfaits.

Collaboration famille-école : 83% des parents sont satisfaits.

Climat relationnel et de soutien : 77% des élèves et 88% des parents sont satisfaits.

Objectifs 2019-2020

#1

Objectif 1 : Maintenir les actions déjà en place afin de contrer l'intimidation et la violence à l'école Curé-Hébert

#2

Objectif 2 : Bonifier les actions mises en place afin de contrer l'intimidation et la violence à l'école Curé-Hébert

CONFLIT : Désaccord ou mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression.

Définitions

VIOLENCE : Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

INTIMIDATION : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

QUELQUES ACTIONS DE L'ÉCOLE POUR PRÉVENIR

- Programme vivre sans violence (VI-SA-VI), sec. 1
- Couloir de la violence amoureuse (sec 4 et 5)
- Démarche réflexive sur le système d'encadrement
- Protocole sur l'intimidation + politique
- Rencontre avec divers intervenants
- Sensibilisation sur le pouvoir des mots par le policier éducateur
- Période GPS, 4 périodes de 30 minutes par cycle
- Ateliers de sensibilisation d'un usage adéquat des médias sociaux avec la psychoéducatrice et/ou le policier éducateur. 2^e cycle.
- Conférence sur l'empreinte numérique et retour sur les définitions.
- Conférence sur la cyberpornographie. Sec. 3
- Ateliers de résolution de conflits (médiation, conseils, outils)
- Activité de mobilisation : c'est l'affaire de tous!
- Utilisation de Mosaik

ACTIONS DE L'ÉCOLE SI ELLE CONSTATE UN GESTE INAPPROPRIÉ

Au moment où un acte est constaté :

Tous les membres du personnel témoin ou recevant de l'information sur un comportement de violence ou d'intimidation se doivent d'informer la responsable à l'encadrement et/ou la psychoéducatrice. De plus, l'école a établi un protocole sur les actions à prendre afin d'intervenir auprès de la victime et de l'intimidateur.

Sanctions possibles :

- Avertissement
- Rencontre avec le responsable à l'encadrement
- Appel aux parents
- Rencontre avec la direction et la psychoéducatrice, au besoin
- Suspension
- Rencontre avec le policier éducateur

Mesures de soutien et d'encadrement :

Plusieurs acteurs œuvrent auprès des jeunes de l'école. Le responsable à l'encadrement, l'agent de sécurité, les directions, L'AVSEC, l'intervenante en toxicomanie, l'infirmière, les éducateurs, la psychoéducatrice, l'intervenante du CLSC, les intervenants-conseils, la travailleuse de milieu.

Suivi :

En fonction des besoins, les deux parties (l'intimidateur/l'intimidé) peuvent recevoir de l'aide psychosociale.

MOYENS POUR SIGNALER UNE SITUATION

- Un élève qui croit vivre ou est témoin d'une situation de violence ou d'intimidation doit transmettre l'information à un adulte bienveillant dans l'école ou la responsable à l'encadrement.
- Lors de l'assemblée générale en début d'année, il est mentionné aux membres du personnel qu'ils doivent informer la responsable à l'encadrement des situations de violence ou d'intimidation. Lors d'une rencontre collective à l'hiver, l'ensemble des étapes du protocole d'intervention est rappelé.

Vous pouvez obtenir de l'assistance auprès de la personne désignée par la commission scolaire:

Protecteur de l'élève à la commission scolaire du Lac-Saint-Jean : Madame Sylvie Bélanger
- Téléphone (sans frais) : 418 758-1319 Courriel : protecteur@cslsj.qc.ca

Pour signaler une situation dans le transport scolaire :

René Simard, directeur de l'école Curé-Hébert
Téléphone : 418 669-6064

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apportons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été vérifié par le conseil d'établissement le :